

Conseil d'Etat – Législature 2009-2013

Répartition des nouveaux départements et suppléances

La chancellerie d'Etat communique :

Les membres du Conseil d'Etat, dans sa nouvelle composition, ont tenu une séance ce jeudi matin 30 avril 2009, au Château de Neuchâtel, dans le bureau du doyen de fonction, M. Jean Studer. A cette occasion, ils ont tenu à affirmer leur volonté de collaboration dans la poursuite de l'action gouvernementale engagée, ainsi que cela a été le cas lors des dernières législatures. Il a été convenu que la répartition des nouveaux départements et des suppléances s'établirait de la manière suivante :

1. Département de la justice, de la sécurité et des finances (DJSF)

Chef : M. Jean Studer
Suppléant: M. Frédéric Hainard

2. Département de la santé et des affaires sociales (DSAS)

Cheffe : Mme Gisèle Ory
Suppléant : M. Claude Nicati

3. Département de la gestion du territoire (DGT)

Chef : M. Claude Nicati
Suppléant : M. Jean Studer

4. Département de l'économie (DEC)

Chef : M. Frédéric Hainard
Suppléant : M. Philippe Gnaegi

5. Département de l'éducation, de la culture et des sports (DECS)

Chef : M. Philippe Gnaegi
Suppléante : Mme Gisèle Ory

Ces décisions de principe devront encore être entérinées le mardi 26 mai, lors de la séance de constitution du gouvernement, après l'assermentation de ses membres, au cours de laquelle le Conseil d'Etat désignera par ailleurs son bureau.

Neuchâtel, le 30 avril 2009